

DELIBERATION N° 83- 15 DU 21 JUIN 1983
PORTANT AUTORISATION DE VENTE D'UN IMMEUBLE
(immeuble sis à PARIS 15ème, 10-12, rue du Capitaine Ménard)

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin
Seine-Normandie,

Vu la délibération n° 82-5 du 26 avril 1982 portant sur l'achat d'un
immeuble à NANTERRE ;

Vu l'avis de la direction des services fonciers de la Ville de PARIS
(avis des domaines) fixant la valeur vénale de l'immeuble de l'Agence sis
à PARIS 10-12, rue du Capitaine Ménard à 12 915 000 francs (arrondi à
13 000 000 de francs).

DELIBERE :

Article unique : Le directeur de l'Agence est autorisé à vendre l'im-
meuble sis à PARIS (15ème) 10-12, rue du Capitaine Ménard au meilleur prix,
égal ou supérieur au prix fixé par les services fonciers de la Ville de PARIS
Il est également autorisé à procéder à toutes les formalités, à signer tous
actes nécessaires ou utiles pour que la vente soit parfaite.

LE PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Lucien Vochel

LE SECRETAIRE
DIRECTEUR DE L'AGENCE,



Claude LEFROU

